



INITIATIVE
KIWA

Des solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique

Égalité des genres, handicap et inclusion sociale pour les Solutions fondées sur la Nature dans les îles du Pacifique

CETTE INITIATIVE EST FINANÇÉE PAR :



EN PARTENARIAT
AVEC :



**Égalité des genres, handicap
et inclusion sociale
pour les Solutions fondées sur la
Nature dans les îles du Pacifique**

Bibliothèque du PROE – Catalogage des données de publication

Égalité des genres, handicap et inclusion sociale pour les solutions fondées sur la nature dans les îles du Pacifique. Apia, Samoa : PROE, 2024.

18 p. 29 cm.

ISBN : 978-982-04-1295-8 (imprimé)

978-982-04-1296-5 (copie électronique)

1. Conservation des ressources naturelles – Océanie.
 2. Droits humains – Droit et législation – Océanie.
 3. Discrimination sociale et inégalités – Océanie.
 4. Sciences sociales – Etudes de genre – Océanie.
- I. Initiative Kiwa.
II. Titre.

323.010961

Copyright © Initiative Kiwa 2024

La reproduction à des fins pédagogiques ou à d'autres fins non commerciales est autorisée sans autorisation écrite préalable de la part du titulaire des droits d'auteur, à condition que la source soit dûment mentionnée. La reproduction de cette publication à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans l'accord écrit préalable du titulaire des droits d'auteur.

L'outil d'analyse de l'équité entre les genres, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) pour les Solutions fondées sur la Nature dans les îles du Pacifique a été créé grâce à l'appui du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et à l'Initiative Kiwa.


Les opinions exprimées dans cette publication relèvent de la seule responsabilité des autrices et ne représentent pas nécessairement celles des bailleurs de l'Initiative Kiwa.

Référence suggérée : PROE (2024) Égalité des genres, handicap et inclusion sociale pour les solutions fondées sur la nature dans les îles du Pacifique. Chung M, Mangubhai S (autrices). Kraft M (éd.). Apia, Samoa : Programme régional océanien de l'environnement.

Remerciements : Nous tenons à remercier nos collègues de la Division des droits humain et du développement social de la Communauté du Pacifique (CPS), du Comité du PROE sur l'inclusion et l'intégration du genre, du Secrétariat de l'Initiative Kiwa et des porteurs de projets Kiwa pour leurs précieuses contributions à ce travail.



L'Initiative Kiwa – Des Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour la résilience climatique vise à renforcer la résilience au changement climatique des écosystèmes, des communautés et des économies des îles du Pacifique grâce aux Solutions fondées sur la Nature (SfN) en protégeant, en gérant durablement et en restaurant la biodiversité. Elle est basée sur un accès simplifié aux financements de l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité pour les autorités locales, nationales, la société civile et les organisations régionales des Etats et territoires insulaires du Pacifique dont les trois territoires français. L'Initiative est financée par l'Union européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD), Affaires mondiales Canada (GAC), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie (DFAT) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande (MFAT). Elle a établi des partenariats avec la Communauté du Pacifique (CPS), le Programme Régional Océanien de l'Environnement (PROE) et le bureau régional pour l'Océanie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN-ORO). Pour plus d'informations : www.kiwainitiative.org

 @InitiativeKiwa

 @KiwaInitiative


 Kiwa Initiative

TABLE DES MATIÈRES

Définitions	1
Objectif	4
Points clés	4
Pourquoi l'analyse GEDSI est-elle importante pour les Solutions fondées sur la Nature ?	5
Qu'est-ce qu'une analyse GEDSI ?	6
Quand procéder à une analyse GEDSI ?	6
Comment effectuer une analyse GEDSI ?	7
Cadre d'orientation pour la conduite d'une analyse GEDSI	7
Méthodes de collecte des données et informations	9
Comment utiliser les résultats de l'analyse dans votre projet ?	12
References	13
Annexe 1 : Checklist : questions et suggestions pour guider l'analyse GEDSI	14



Définitions

L'analyse de genre est un processus permettant d'examiner les rôles, les normes et les relations de pouvoir entre les genres, qui affectent les vies des femmes, des hommes et des personnes de la diversité de genres. Il s'agit d'un processus systématique permettant d'identifier l'impact des différences et des disparités entre les genres sur les individus et les communautés. Son objectif est d'identifier et de comprendre la manière dont le genre façonne les expériences, les opportunités et les réalisations des personnes, et d'utiliser cette compréhension pour informer les politiques, les programmes et les interventions qui promeuvent l'égalité des genres et l'autonomisation. L'analyse de genre implique la collecte et l'analyse de données spécifiques au genre, et l'utilisation de ces données pour identifier les éléments structurels, les tendances et besoins en matière d'accès aux ressources et aux opportunités. Elle implique également l'examen des normes sociales et des comportements qui perpétuent les inégalités entre les hommes et les femmes et l'identification de stratégies visant à y remédier.¹

L'Évaluation d'Impacts Environnementaux et Sociaux² dans le cadre des principes GEDSI est inclusive et participative ; elle donne la priorité aux personnes et aux communautés dans les processus de développement. Elle englobe les

aspects GEDSI et aborde les inégalités par le biais de la participation, de l'inclusion, de l'autonomisation et de la contextualisation. Elle reconnaît la diversité des besoins et des expériences et vise à garantir l'égalité des chances et la justice sociale.

L'approche fondée sur les droits humains (*Human Rights-Based Approach*, en anglais, ou HRBA) est un cadre conceptuel appliqué au processus de développement humain ayant pour base normative les exigences internationales en matière de droits humains et pour objectif opérationnel la promotion et la protection des droits humains. Il s'agit à travers cette approche d'analyser les inégalités qui sont au cœur des problèmes de développement et de lutter contre les pratiques discriminatoires et la distribution inéquitable du pouvoir, qui entravent l'accomplissement de progrès en matière de développement, et ont souvent pour conséquence de laisser pour compte des pans entiers de la population.³

Le consentement libre, informé et préalable (CLIP) est un droit spécifique des peuples autochtones, qui leur permet de donner ou de refuser leur accord à un projet susceptible de les affecter ou d'affecter leurs territoires. Une fois qu'une communauté a donné son consentement, elle

¹ SPREP (2024) Gender Equity, Disability and Social Inclusion Policy. SPREP, Apia

² SPC People-centred approach framework <https://hrsd.spc.int/people-centred-approach>

³ Groupe des Nations Unies pour le développement durable. <https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/universal-values/human-rights-based-approach>

peut le retirer à tout moment, et le processus CLIP permet de négocier les conditions dans lesquelles le projet sera conçu, mis en œuvre, suivi et évalué.⁴ Le processus CLIP s'inscrit dans le cadre d'une approche centrée sur les personnes, qui englobe les aspects GEDSI ; il aborde les inégalités par le biais de la participation, de l'inclusion, de l'autonomisation et de la contextualisation. En plaçant la personne au centre, elle favorise le développement durable et respecte les droits et la dignité de chaque personne.

La discrimination désigne toute forme de distinction, exclusion, restriction ou préférence reposant sur des motifs tel que la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres opinions, l'origine nationale ou sociale, le patrimoine, la naissance ou toute autre situation, et qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par tous, dans des conditions d'égalité, de l'ensemble des droits et des libertés.⁵

Les droits humains sont les droits intrinsèques des êtres humains, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, d'appartenance ethnique, de langue, de religion ou de tout autre critère. Ils englobent le droit à la vie et à la liberté, le droit de ne pas être soumis à l'esclavage et à la torture, la liberté d'opinion et d'expression, le droit au travail et à l'éducation, et de nombreux autres droits. Chaque personne peut se prévaloir de ces droits, sans discrimination.

Les principes d'**équité entre les genres, de handicap et d'inclusion sociale** (*Gender Equity, Disability and Social Inclusion*, en anglais, ou GEDSI) désignent les approches visant à garantir que les personnes de tous horizons (y compris les femmes et les personnes de la diversité de genres, les personnes en situation de handicap et les personnes exposées à toute forme de marginalisation) participent, bénéficient

d'aménagements raisonnables⁶ et peuvent contribuer aux Solutions fondées sur la Nature. Cette approche GEDSI est utilisée pour éviter les dommages involontaires, l'exclusion et la marginalisation accrue des groupes à risque, et afin de promouvoir leurs droits, y compris à bénéficier équitablement des opportunités offertes par ces interventions.

L'équité intergénérationnelle fait référence à la satisfaction des besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Il s'agit d'un concept d'équité entre les générations dans l'utilisation et la préservation de l'environnement et de ses ressources naturelles.

Les études d'impact environnemental et social permettent de documenter le processus décisionnel en identifiant et en abordant les risques environnementaux, sociaux et économiques actuels et potentiels d'un projet.⁷

Le genre renvoie aux rôles, comportements, activités et attributs socialement construits qu'une société donnée considère comme appropriés pour les hommes, les femmes et les personnes de la diversité de genres. Alors que le sexe fait référence aux différences biologiques et physiologiques entre les hommes et les femmes, le genre fait référence aux rôles, comportements et attentes socialement construits qui sont associés au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée. Le genre est un concept complexe qui influence la façon dont les gens se perçoivent et perçoivent les autres, ainsi que la façon dont ils interagissent les uns avec les autres. Le genre est également étroitement lié aux relations de pouvoir, car il détermine souvent qui a accès aux ressources, aux opportunités et aux processus de prise de décision dans une société donnée.⁸

4 FAO (2016) Free, Prior and Informed Consent: An Indigenous People's Right and a Good Practice for Local Communities. Manual for Project Practitioners. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome <https://www.fao.org/indigenous-peoples/our-pillars/fpic/fr/>

5 Procédures spéciales des Nations unies en matière de droits humains (2018)

6 Convention relative aux droits des personnes handicapées, 2006, Article 2. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanismes/instruments/convention-rights-persons-disabilities>

7 IUCN (2020) Environmental and Social Impact Assessment (ESIA): Guidance Note - ESMS Manual. IUCN. <https://www.iucn.org/sites/default/files/2022-05/esms-environmental-and-social-impact-assessment-esia-guidance-note.pdf>

8 SPREP (2024) Gender Equity, Disability and Social Inclusion Policy. SPREP, Apia

L'inégalité est le processus social par lequel les femmes et les hommes (ou d'autres identités) ne sont pas traités sur un pied d'égalité, se voient exclure de certaines opportunités ou refuser des droits en raison de leur sexe, de leur fortune, de leurs capacités, de leur situation géographique, de leur appartenance ethnique, de leur langue et de leur capacité d'action, ou d'une combinaison de ces facteurs.

L'intégration d'une perspective de genre est une stratégie qui vise à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles en intégrant la dimension de genre dans tous les aspects de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques et des programmes. Il s'agit d'un processus qui nécessite un engagement en faveur de l'égalité des genres et une compréhension de la manière dont les normes de genre et les relations de pouvoir façonnent les expériences, les opportunités et les réalisations des personnes. L'objectif de l'intégration de la dimension de genre est de garantir que les politiques publiques, les programmes et les interventions tiennent compte des différents besoins, expériences et perspectives des femmes, des hommes et des personnes de la diversité de genres et qu'ils favorisent l'égalité des genres et l'autonomisation.⁹

L'intersectionnalité est un cadre conceptuel ou analytique permettant de décrire et de comprendre de quelle façon les identités sociales d'une personne s'articulent et se construisent mutuellement pour créer de multiples facteurs de discriminations et de privilèges, d'avantages et de désavantages. Parmi les facteurs sociaux qui définissent l'identité, on peut citer le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, la caste, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, le statut de migrant, l'histoire et la situation économique.¹⁰

Les mesures de sauvegarde environnementale et sociale fournissent des orientations sur la manière de gérer systématiquement les impacts sociaux et environnementaux imprévus des projets, telles que les restrictions imposées aux populations locales en matière d'accès aux ressources naturelles ou d'utilisation de celles-ci.

Le sigle **SOGIESC** (*Sexual Orientation, Gender Identity and Expression, and Sex Characteristics*) désigne les personnes de la diversité des orientations sexuelles, des identités et des expressions de genre, et des caractéristiques sexuelles ; il est de plus en plus utilisé dans la région Pacifique, à la place de LGBTIQ+. L'expression « Diversité SOGIESC » est préférée à « LGBTIQ+ », car elle inclut les personnes dont la vie ne relève pas des catégories lesbienne, bisexuelle, gay, transgenre, intersexe ou queer, y compris les personnes culturellement non binaires telles que les hijra, waria, bakla, fa'afafine, les personnes qui utilisent des termes non anglais traduisant des expériences distinctes en matière de genre et de sexualité, et les personnes pour lesquelles la diversité peut être perçue comme une pratique plutôt que comme une identité.¹¹

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont définies comme des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité ».¹²

9 SPREP (2024) Gender Equity, Disability and Social Inclusion Policy. SPREP, Apia

10 Crenshaw K. (1989) Demarginalizing the intersection of race and sex : a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. University of Chicago Legal Forum. (1) : 139-167

11 UN Women, 2021. Diverse SOGIESC Rapid Assessment Tool. To Assess Diverse SOGIESC Inclusion Results In Humanitarian Contexts. UN Women, Suva.

12 UICN (2016) Résolution O69 du Congrès mondial de la nature. Définir les Solutions fondées sur la Nature.

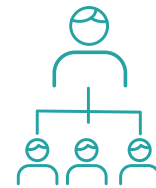
Objectif

Ce guide consacré à l'analyse de l'équité entre les genres, du handicap et de l'inclusion sociale (GEDSI) s'adresse aux organisations et aux personnes qui œuvrent en faveur de Solutions fondées sur la Nature (SfN) dans les îles du Pacifique. Il fournit des informations et des conseils sur la manière de mener une analyse GEDSI et d'utiliser ses résultats pour s'assurer que les parties prenantes encouragent l'égalité, traitent des freins et leviers liés au genre et au handicap et garantissent l'inclusion sociale dans les projets SfN.

Ce guide est structuré comme suit :

- [Bref aperçu de l'analyse GEDSI dans les SfN](#)
- [Cadre GEDSI utilisé pour l'analyse](#)
- [Intégration des principes GEDSI dans la mise en œuvre des SfN](#)

Points clés



1

Une analyse GEDSI permet d'identifier les connaissances et l'expertise des différents groupes au sein des communautés, ainsi que leurs rôles respectifs dans la mise en œuvre des SfN pour l'adaptation au changement climatique dans les communautés des îles du Pacifique.



2

Pour s'assurer de l'inclusivité des SfN, les données utilisées dans les analyses GEDSI doivent être réparties par sexe, âge, appartenance ethnique et autres catégories sociales pertinentes.



3

Une analyse GEDSI fournit des informations qui peuvent être utilisées dans la conception d'interventions visant à garantir que les SfN offrent des bénéfices équitables à tous les membres de la communauté.



4

Si l'égalité et l'inclusion ne sont pas prises en compte dans les SfN, des groupes sociaux clés continueront d'être exclus et la progression vers les objectifs d'adaptation au changement climatique restera inefficace.

Pourquoi l'analyse GEDSI est-elle importante pour les Solutions fondées sur la Nature ?



Les questions environnementales et sociales sont indissociables : une planète prospère ne peut pas être une planète où la souffrance humaine est généralisée ou qui restreint le potentiel humain, et l'humanité ne peut pas exister sur une planète qui se meurt.¹³

Au niveau mondial, il est de plus en plus admis que le fait de ne pas reconnaître et ne pas prendre en compte les relations entre nature et humains se traduira par des modèles de croissance économique qui continueront à appauvrir la biodiversité, tout en passant à côté des opportunités de contribuer efficacement à la résolution des grands enjeux sociétaux par la nature (UICN, 2020).¹⁴ Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) sont des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (UICN, 2016). Cette approche n'est pas nouvelle : elle est utilisée depuis des décennies pour reconnaître l'interconnexion et la relation d'interdépendance entre êtres vivants humains et non-humains, la santé et le bien-être.

Les communautés du Pacifique sont composées de personnes d'origines diverses, ayant des expériences variées en matière d'accès aux ressources naturelles, de contrôle et de droits sur celles-ci. En effet, chaque personne est différente en termes de sexe, de richesse, de capacité, de lieu de vie, d'ethnicité, de statut migratoire, de religion, de langue et d'agentivité, ou selon une combinaison de ces facteurs. En Océanie, le degré d'accès aux ressources naturelles « varie également d'une communauté à l'autre, en fonction de l'organisation de la communauté, des systèmes de gouvernance qui régissent l'accès aux ressources

naturelles, des régimes fonciers locaux, des niveaux d'éducation et de richesse, ainsi que des traditions et pratiques culturelles » (Mangubhai et Cowley, 2021).

Les femmes, et groupes potentiellement marginalisés (par exemple, les personnes SOGIESC, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap) sont touchés de manière disproportionnée par le changement climatique, et leur exclusion se traduit par des interventions d'adaptation moins efficaces et moins équitables (Cohen et al., 2016 ; Mcleod et al., 2018). Ignorer les points de vue des femmes, des jeunes et d'autres groupes au sein des communautés dans les îles du Pacifique signifie que leurs connaissances, leurs capacités et leurs expériences en matière d'accès, de conservation et de gestion des ressources naturelles ne sont pas mobilisées dans la réponse aux problèmes urgents posés par le changement climatique auxquels la région du Pacifique est confrontée. Par exemple, les zones de tambu situées à proximité d'un village peuvent être plus faciles à surveiller pour détecter les éventuels braconniers et pour faire respecter les règles par la communauté, mais les femmes peuvent avoir besoin de se rendre plus loin afin de pêcher pour leur famille ou pour assurer leurs moyens de subsistance, et peuvent dans ce cas ne pas respecter les règles (Rohe et al., 2018). Les obstacles à l'accès aux ressources naturelles liés au genre peuvent réduire la résilience des ménages et des communautés dans leur ensemble face au changement climatique.

¹⁴ Selon le Standard mondial de l'UICN pour les SfN, les grands défis sociétaux auxquels les SfN peuvent répondre incluent le changement climatique (adaptation et atténuation), la réduction des risques de catastrophes naturelles, le développement socio-économique, l'amélioration de la santé humaine, la sécurité alimentaire, la sécurité de l'approvisionnement en eau, la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité.

¹³ Smallhorn-West, P., Allison, E., Gurney, G., Karnad, D., Kretser, H., Lobo, A., Mangubhai, S., Newing, H., Pennell, K., Raj, S., Tilley, A., Williams, H., and Peckham, S., 2023. Why human rights matter for marine conservation. *Front. Mar. Sci.* 10:1089154. doi: 10.3389/fmars.2023.1089154

Les SfN doivent donc placer l'égalité entre les genres, le handicap et l'inclusion sociale (principes GEDSI) au cœur de leurs activités. Les principes GEDSI désignent les approches visant à garantir que les personnes de tous horizons (y compris les femmes et les personnes de la diversité de genres, les personnes en situation de handicap et les personnes exposées à toute forme de marginalisation) participent et peuvent contribuer aux SfN.

Les SfN, si elles sont conçues correctement, avec la pleine participation de tous les acteurs locaux et avec la mise en place de mesures de sauvegarde sociale

adéquates, peuvent contribuer non seulement à traiter un certain nombre de facteurs d'inégalité, mais aussi à renforcer positivement les droits humains. Les droits humains sont les droits intrinsèques des êtres humains, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, d'appartenance ethnique, de langue, de religion ou de tout autre critère. Pour plus d'informations sur les droits humains dans les SfN, consulter le guide Droits humains et SfN dans les îles du Pacifique (PROE, 2024a). La non-discrimination et l'égalité sont des principes et des composants fondamentaux des droits humains ; ils font partie intégrante des principes GEDSI.

Qu'est-ce qu'une analyse GEDSI ?



Une analyse GESI permet de mieux comprendre les besoins des membres de la communauté, y compris ceux qui sont souvent victimes d'exclusion, afin de cibler plus efficacement les interventions permettant de garantir des résultats plus équitables pour les personnes et les communautés dont ils font partie.

(Mangubhai and Cowley, 2021)

L'analyse GEDSI appliquée aux SfN aide à évaluer les impacts et les risques liés au genre, au handicap et aux différences sociales posés par les SfN proposées ou liés à ces dernières. Cette analyse peut permettre d'identifier, sur la base des connaissances, bonnes pratiques et systèmes de prise de décision existants, des solutions pour lutter contre

les inégalités et promouvoir l'autonomisation des femmes, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes potentiellement marginalisés. Cette analyse doit tenir compte de l'accès des membres de la communauté aux ressources matérielles, à l'éducation, aux processus décisionnels et aux moyens de subsistance.

Quand procéder à une analyse GEDSI ?

Une analyse GEDSI devrait être effectuée au tout début ou lors de la conception d'un projet, ou au stade initial de la planification. Une fois les SfN identifiées, l'étape suivante consiste à effectuer une analyse GEDSI. La conception et la mise en œuvre des SfN doivent s'appuyer sur une compréhension

approfondie des différences entre les sexes, genres et autres différences sociales au sein de la ou des communauté(s) cible(s). Certaines des données collectées peuvent servir de référence pour mesurer l'impact des SfN sur différents groupes de la communauté.

Comment effectuer une analyse GEDSI ?

Cadre d'orientation pour la conduite d'une analyse GEDSI

Les données collectées pour l'analyse doivent s'inscrire dans un cadre GEDSI (Fig. 1). Ce cadre permet de classer les informations GEDSI, de mettre en évidence les principales préoccupations GEDSI et de conceptualiser la manière dont les SfN peuvent relever certains défis sociétaux, tels que les inégalités, ou encore les violations des droits humains. La répartition équitable des bénéfices liés aux SfN exige que ces projets analysent et rendent compte de qui, pourquoi et comment différents membres d'une communauté ou différentes couches de la société sont exclus de ces retombées. Inversement, il est important de considérer qui supporte les coûts engendrés par les SfN et si cette répartition est équitable. Le cadre d'analyse GEDSI permet d'identifier un ensemble d'actions visant à promouvoir des pratiques

relevant des SfN qui garantissent que les femmes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes marginalisés de la région Pacifique sont inclus et ont accès aux ressources, aux informations, aux prises de décisions et aux opportunités liées aux moyens de subsistance.

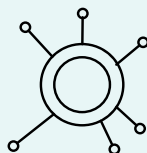
Le cadre présenté ci-dessous est extrait d'un guide d'analyse GEDSI élaboré pour les pêcheries côtières du Pacifique (Mangubhai et Cowley, 2021), adapté de CARE International (CARE International, 2020). Il décrit trois niveaux d'intervention qui « *créent les conditions personnelles, sociales et structurelles permettant aux personnes d'exercer leurs droits* » (Mangubhai et Cowley, 2021). Les personnes travaillant sur les SfN dans le secteur de la pêche peuvent utiliser le guide GEDSI pour ce secteur.

L'objectif de ce cadre consiste à :



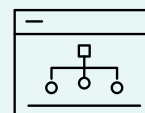
renforcer les capacités individuelles

des personnes de toutes identités de genre, à tous les stades de la vie, et tout le long du continuum du handicap



faire évoluer les relations

entre les personnes impliquées dans les activités et les personnes clés qui les entourent, afin de favoriser l'équité (par exemple, entre les membres de la famille, les membres de la communauté)



transformer les structures

afin que les personnes impliquées dans les activités puissent réaliser leur plein potentiel dans leur vie publique et privée, puissent contribuer de manière égale au développement social, politique et économique et en bénéficier de la même manière

Appliqué aux objectifs des SfN, ce cadre souligne que des interventions clés sont nécessaires pour permettre aux communautés de s'impliquer, de prendre des initiatives et de soutenir les objectifs des SfN. Il s'agit notamment de renforcer les *capacités individuelles* de toutes les parties prenantes, en construisant notamment de la confiance, des connaissances et des compétences en matière de GEDSI, afin de permettre des prises de décisions et des échanges inclusifs concernant les SfN. Dans le même temps, le cadre souligne l'importance des *relations sociales* (formelles et informelles) qui façonnent les communautés et déterminent les degrés d'accès et d'utilisation des ressources par les membres de cette communauté, ce qui, à son tour, influe sur le degré de durabilité des SfN. Ce cadre fait par ailleurs ressortir la nécessité de mettre fin aux relations qui empêchent les femmes, les hommes, les garçons, les filles, les personnes vivant

avec un handicap et d'autres groupes potentiellement marginalisés de participer aux prises de décisions concernant les SfN. Enfin, le cadre insiste sur le besoin d'identification et de *transformation des structures, des institutions et des processus* qui empêchent certaines personnes de renforcer leurs capacités et de modifier leurs relations afin de garantir l'égalité des chances de contribuer aux SfN et d'en bénéficier. Les trois parties du cadre sont interconnectées pour soutenir l'intégration GEDSI dans les SfN. Une collecte de données et d'informations GEDSI axée sur ce cadre d'analyse peut permettre d'identifier les défis et obstacles aux niveaux individuel, relationnel et structurel. Ces trois composantes permettent également de mettre en évidence des possibilités d'intervenir sur les problématiques GEDSI pouvant se poser dans la mise-en-œuvre des SfN, ainsi que de favoriser les bonnes pratiques.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES

Renforcement de la confiance en soi, de l'estime de soi et de ses aspirations (sphère non formelle) ; renforcement des savoirs, des compétences et des capacités (sphère formelle).



ÉVOLUTION DES RELATIONS

Relations de pouvoir qui régissent la vie des personnes, notamment via les relations intimes et les réseaux sociaux (sphère non formelle) ; appartenance à une communauté et militantisme, règles autour de la citoyenneté et du marché (sphère formelle).

TRANSFORMATION DES STRUCTURES

Normes sociales, coutumes, valeurs discriminatoires et pratiques excluantes (sphère non formelle) ; lois, politiques publiques, procédures et services (sphère formelle).

Figure 1. Égalité des genres, handicap et inclusion sociale

Source : Mangubhai and Cowley, (2021) adapté de CARE International, (2020)

Les trois parties du cadre sont interconnectées pour soutenir l'intégration GEDSI dans les SfN. Une collecte de données et d'informations GEDSI axée sur ce cadre d'analyse peut permettre d'identifier les défis et obstacles aux niveaux individuel, relationnel

et structurel. Ces trois composantes permettent également de mettre en évidence des possibilités d'intervenir sur les problématiques GEDSI pouvant se poser dans la mise-en-œuvre des SfN, ainsi que de favoriser les bonnes pratiques.

Méthodes de collecte des données et des informations

Les données et informations relatives aux principes GEDSI peuvent être recueillies à partir de consultations et d'études appliquant des approches GEDSI auprès des parties concernées, de rapports statistiques gouvernementaux (par exemple, recensements, sondages sur les revenus et les dépenses des ménages, rapports nationaux sur l'égalité des genres) et d'autres études (par exemple, rapports de projets, rapports de recherches menées auprès des communautés locales). Une bonne pratique consiste à consulter les analyses de genre et GEDSI qui ont été menées dans le cadre de projets réussis, dans des domaines et périmètres géographiques similaires ou proches. Les organisations et les personnes qui effectuent une analyse GEDSI pour la première fois sont invitées à solliciter les conseils et le soutien de spécialistes des questions GEDSI. Il est également utile de consulter des groupes experts du sujet tels que des associations locales de femmes, des organisations de personnes en situation de handicap, des ONG, etc. afin de parvenir à une compréhension plus claire et plus détaillée du contexte GEDSI de la communauté impliquée dans un projet.

Certaines méthodologies de collecte de données GEDSI dans la région Pacifique sont détaillées dans le manuel de la Communauté du Pacifique pour l'égalité des genres et pour l'inclusion sociale dans les secteurs de la pêche côtière et de l'aquaculture (Barclay et al., 2021), dans le Guide *Live & Learn Women and men working together in natural resource management : A facilitator's guide to gender inclusive natural resource management* (Live and Learn, 2011), et le *Guide to Gender equity and social inclusion analysis for coastal fisheries* (Wildlife Conservation Society)(Mangubhai and Cowley, 2021) – disponibles uniquement en anglais. Voici quelques exemples de ces méthodologies :

- analyses documentaires des travaux ou des recherches existants ;
- recensements antérieurs ou études sur les revenus et dépenses des ménages ;

- enquêtes Emploi du temps ;
- entretiens avec des informateurs clés ;
- sondages auprès des ménages ;
- discussions de groupes.

Lors de la collecte des données GEDSI en vue de l'analyse, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- les différents rôles, savoirs, besoins et contributions des personnes et des groupes qui composent une communauté ;
- les caractéristiques sociales importantes à intégrer dans l'analyse (par exemple, le sexe, l'âge, la situation économique, le statut de migrant, etc.) ;
- les peuples autochtones concernés et leurs représentants, les structures décisionnelles, les systèmes d'autogestion, les savoirs, la gestion des ressources, etc.¹⁵ ;
- les principales inégalités existant au sein d'une communauté ;
- les principaux obstacles (sociaux, culturels, institutionnels) qui empêchent certains groupes ou parties prenantes (en particulier les femmes et les personnes handicapées) de participer pleinement et efficacement aux SfN ; et
- les principaux risques, impacts, coûts et opportunités pour les communautés qui prennent part aux SfN.

Le Tableau 1 fournit quelques exemples de considérations GEDSI à prendre en compte dans tout projet, ainsi que d'autres plus spécifiques à certaines mesures de SfN. Ces questions ou considérations doivent être adaptées aux contextes socioculturels spécifiques où des mesures sont prévues et mises en œuvre ; c'est à ces questions que l'analyse GEDSI doit chercher à répondre (Annexe 1).

15 Voir la boîte à outils CLIP conçue pour guider le personnel de la FAO sur la façon de mettre en œuvre le processus CLIP. <https://www.fao.org/indigenous-peoples/our-pillars/fpic/fr/>

Tableau 1. Exemples de considérations GESDI à prendre en compte pour différents types de SfN

Exemples	Considérations GESDI
<p>Considérations GESDI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des risques pour certains groupes, en particulier pour les groupes marginalisés qui participent aux SfN ? • En quoi les normes sociales et culturelles affectent-elles l'engagement et la participation des différents groupes sociaux dans les SfN ? • Quelles sont les savoirs détenus par les différents groupes d'une communauté ? • Qui bénéficiera le plus (ou le moins) de la SfN ? • Le poids du travail de soins (care) a-t-il été pris en compte dans la conception ou la mise en œuvre de la SfN ? • Existe-t-il une compréhension claire des rôles, besoins et facteurs qui conduisent à l'inclusion ou à l'exclusion des différents groupes ? • Existe-t-il des pratiques discriminatoires à bien comprendre et à contrer dans le cadre des SfN ? (en ce qui concerne l'accès aux bénéfices et leur partage) • Les vulnérabilités au changement climatique varient-elles d'un groupe à l'autre ? • Les groupes ont-ils des capacités d'adaptation au changement climatique différentes ?
<p>Gestion des bassins versants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des usages différents des ressources naturelles et des services écosystémiques dont dépend la communauté ? • Quels sont les besoins spécifiques des différents groupes vivant au sein du bassin versant ? (répartition par sexe, âge, handicap, autres caractéristiques sociales) • Qui devra donner de son temps afin de mener des activités de restauration/réhabilitation ? (précisant que les femmes ont généralement moins de temps libre que les hommes) • Qui sera représenté·e dans les comités, et comment les différents groupes exprimeront-ils leurs opinions ou leurs préoccupations ?
<p>Aires marines et forestières protégées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des usages différents des ressources naturelles et des services écosystémiques dont dépend la communauté ? • Comment l'aire protégée modifiera-t-elle l'accès aux ressources et affectera-t-elle les différents groupes ? • Comment les règles ou réglementations relatives aux aires protégées affecteront-elles les différents usages de la zone et des ressources ? • Qui sera (ou ne sera pas) impliqué·e dans les comités de gestion des aires protégées ? (répartition par sexe, âge, handicap, autres caractéristiques sociales) • Qui sera (ou ne sera pas) impliqué·e dans la surveillance, les patrouilles et la gestion quotidienne des zones protégées ?

<p>Agriculture durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes et les hommes ont-ils des droits différents en ce qui concerne la propriété et l'usage de la terre ? (répartition par sexe, âge, handicap, autres caractéristiques sociales) • Quels sont les différents obstacles auxquels les groupes sont confrontés lorsqu'ils participent aux activités du secteur agricole ? • Qui prend les décisions relatives à la vente des produits agricoles et aux revenus générés ? • Tout le monde bénéficie-t-il du même accès à l'information sur les produits agricoles ? • La répartition entre produits agricoles destinés à l'alimentation ou aux revenus a-t-elle été prise en compte de manière équitable ? • Les femmes et les hommes ont-ils le même pouvoir de négociation dans les chaînes de valeur agricoles ? (répartition par sexe, âge, handicap, autres caractéristiques sociales)
<p>Pêche communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des usages différents des ressources naturelles et des services écosystémiques dont dépend la communauté ? • Quels sont les différents obstacles auxquels les groupes sont confrontés en matière de participation aux activités du secteur de la pêche ? • Quelles pêches sont ciblées par quels groupes de la communauté et dans quel but (subsistance, génération de revenus) ? • Qui prend les décisions concernant la vente des produits de la mer et les revenus générés ? (répartition par sexe, âge, handicap, autres caractéristiques sociales) • Tout le monde a-t-il le même accès aux informations et aux technologies liées à la pêche ? • Qui sont les principaux acteurs de la filière de la pêche (répartition par sexe et autres caractéristiques sociales) ? • Les femmes et les hommes ont-ils le même pouvoir de négociation au sein des chaînes de valeur du secteur de la pêche ?
<p>Moyens de subsistance fondés sur la nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il des moyens de subsistance différenciés selon le sexe (ou d'autres groupes sociaux) au sein des communautés ? • Qui a besoin de ressources financières pour assurer sa subsistance et ont-ils ou elles accès à ces ressources ? • Qui a (et qui n'a pas) accès aux ressources nécessaires pour assurer sa subsistance ? • Les groupes ont-ils un accès identique ou différent aux marchés ? • Est-ce que tout le monde dispose des mêmes possibilités de participer à des projets assurant des moyens de subsistance durables fondés sur la nature, ou les normes sociales et culturelles empêchent-elles certains groupes d'y participer ? • Les possibilités de gagner de l'argent varient-elles selon les personnes et les groupes ? • La SfN entraînera-t-elle le déplacement de leurs moyens de subsistance du fait de l'arrivée de nouveaux groupes dans le secteur ? • Pour les projets locaux générant des revenus à l'échelle d'une communauté, qui en bénéficiera et qui n'en bénéficiera pas ? • Les personnes impliquées dans des activités génératrices de moyens de subsistance seront-elles en mesure de prendre des décisions quant aux revenus qu'elles perçoivent ? (par exemple, dans certains cas, les femmes peuvent ne pas conserver l'argent qu'elles ont gagné)

Comment utiliser les résultats de l'analyse dans votre projet ?

Les résultats de l'analyse GEDSI peuvent être utilisés à des fins multiples. Cinq exemples sont présentés ci-dessous.

Conception et mise en œuvre des SfN : Les résultats de l'analyse GEDSI doivent permettre de savoir qui, pourquoi, quand et comment les décisions sont prises au sein de la communauté concernée ; ils doivent permettre d'identifier les processus, les méthodes et les possibilités d'implication des femmes, des personnes vivant avec un handicap et de tout groupe marginalisé. Ces informations peuvent appeler des révisions à la théorie du changement sur laquelle repose le projet, afin de garantir l'efficacité et la durabilité des objectifs du projet. Par exemple, une analyse GEDSI peut démontrer que toutes les terres forestières sont détenues par des hommes, alors que les femmes sont les utilisatrices les plus fréquentes des ressources forestières et accèdent quotidiennement à la forêt pour ramasser du bois de chauffage, des plantes médicinales et de la nourriture. Cela peut influencer le processus visant à garantir que les femmes et les filles sont consultées sur l'utilisation et l'accès à la zone forestière, en plus des propriétaires de ressources détenant un pouvoir décisionnel.

Évaluation des risques : Une analyse GEDSI peut fournir des informations détaillées sur les types de vulnérabilités présents entre les différents membres d'une communauté et contribuer à mieux documenter les évaluations des risques.¹⁶ Les données obtenues grâce à une analyse GEDSI peuvent faciliter l'identification des types de risques encourus par les différents groupes ; les recommandations pour la gestion de ces risques pourront ainsi porter sur les actions et les personnes les mieux à même d'y répondre. Par exemple, les observations relevées par les personnes vivant avec un handicap et leurs aidants peuvent mettre en évidence certains types spécifiques de besoins en matière d'accessibilité à l'eau et à la nourriture.

Gestion des mesures de sauvegarde environnementale et sociale : L'analyse GEDSI cherche à faciliter la compréhension des impacts environnementaux et sociaux sur les différents groupes au sein des communautés grâce à la cartographie des expériences

des groupes marginalisés en ce qui concerne l'accès, l'utilisation et le contrôle des ressources naturelles. Elle peut identifier les cas où des mesures de sauvegarde spéciales sont nécessaires pour protéger et garantir l'absence de préjudice (par exemple, pour les femmes, les personnes vivant avec un handicap ou tout groupe potentiellement marginalisé). Une analyse GEDSI peut notamment mettre en évidence les types de restrictions imposées aux femmes en termes de droits fonciers (ce qui limite l'accès à la terre et son utilisation comme source d'alimentation et comme moyen de subsistance). Tous les projets qui créent des interdictions ou restrictions doivent veiller à respecter l'accès des femmes aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau, et mettre en place des mesures de protection adéquates pour s'assurer de ne pas enfreindre les droits humains.

Études d'impact environnemental et social : Les résultats de l'analyse GEDSI peuvent également contribuer à l'identification et la réduction des risques environnementaux, sociaux et économiques potentiels d'un projet, en fournissant des informations spécifiques sur les groupes qui sont souvent marginalisés dans ces processus décisionnels. Par exemple, des consultations sur les zones de fermeture de la pêche auprès des communautés de pêcheurs côtiers ne tenant pas compte des avis des femmes et de leur participation à la prise de décision risquent de limiter la sécurité alimentaire et l'accès aux moyens de subsistance des femmes, et d'avoir une incidence sur leur capacité à nourrir leur famille et à s'acquitter de leurs obligations envers leur communauté. Cela peut également nuire aux objectifs de ces zones, car les femmes pratiquant la pêche risquent de ne pas respecter ces restrictions.

Suivi et évaluation : Les résultats de l'analyse GEDSI peuvent permettre d'identifier des indicateurs spécifiques de mesure de l'efficacité et de l'impact des SfN, et servir de référence pour le suivi et l'évaluation des progrès en matière d'équité et d'inclusion. L'analyse peut par exemple mettre en lumière la sous-représentation des femmes ou des jeunes au sein des comités environnementaux, et leur rôle limité, voire inexistant, dans les prises de décisions. Il peut ainsi être pertinent dans le cadre des SfN de collaborer avec les comités existants pour débattre et démontrer l'intérêt de renforcer l'inclusivité de ces comités, au bénéfice de l'ensemble des membres de la communauté.

¹⁶ PROE (2024b) *Évaluer les risques liés aux droits humains pour renforcer les solutions fondées sur la nature dans les îles du Pacifique*. Apia: Programme régional océanien de l'environnement (PROE), Apia.

References

- Barclay, K., Leduc, B., Mangubhai, S., Vunisea, A., Namakin, B., Teimarane, M., Leweniqila, L., 2021. Pacific Handbook for Gender Equity and Social Inclusion in Coastal Fisheries and Aquaculture: Module 1 Introduction. Pacific Community, Noumea, New Caledonia.
- CARE International, 2020. Gender equality and women's empowerment in the context of food security and nutrition. CARE International.
- Cohen, P.J., Lawless, S., Dyer, M., Morgan, M., Saeni, E., Teioli, H., Kantor, P., 2016. Understanding adaptive capacity and capacity to innovate in social-ecological systems: Applying a gender lens. *Ambio* 45, 309–321. <https://doi.org/10.1007/s13280-016-0831-4>
- IUCN, 2016. World Conservation Congress Resolution 069. Defining Nature-based Solutions (Conference resolution). IUCN, Hawaii.
- IUCN, 2020. Guidance for using the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions: first editions, 1st ed. IUCN, International Union for Conservation of Nature. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2020.09.en>
- IUCN, 2021. Gender Analysis Guide: A technical tool to inform gender-responsive environmental programming for IUCN members, partners and peers. First edition. Gland, Switzerland: IUCN.
- Live and Learn, 2011. Women and men working together in natural resource management: A facilitator's guide to gender inclusive natural resource management,. Honiara.
- Mangubhai, S., Cowley, A., 2021. Gender equity and social inclusion analysis for coastal fisheries. Wildlife Conservation Society, Suva, Fiji. <https://doi.org/10.19121/2021.Report.40304>
- Mcleod, E., Arora-Jonsson, S., Masuda, Y.J., Bruton-Adams, M., Emaurois, C.O., Gorong, B., Hudlow, C.J., James, R., Kuhlken, H., Masike-Liri, B., Musrasrik-Carl, E., Otzelberger, A., Relang, K., Reyuw, B.M., Sigráh, B., Stinnett, C., Tellei, J., Whitford, L., 2018. Raising the voices of Pacific Island women to inform climate adaptation policies. *Marine Policy* 93, 178–185. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2018.03.011>
- PROE, 2024a. Droits humains et solutions fondées sur la Nature. Mangubhai S, Chung M (autrices). Kraft M, Rocle N (éd.). Programme régional océanien de l'environnement, Apia.
- PROE, 2024b. Évaluer les risques liés aux droits humains pour renforcer les solutions fondées sur la nature dans les îles du Pacifique. Mangubhai S, Chung M (autrices). Kraft M (éd.). Programme régional océanien de l'environnement, Apia.
- Rohe, J., Schlüter, A., Ferse, S.C.A., 2018. A gender lens on women's harvesting activities and interactions with local marine governance in a South Pacific fishing community. *Maritime Studies* 17, 155–162. <https://doi.org/10.1007/s40152-018-0106-8>
- Smallhorn-West, P., Allison, E., Gurney, G., Karnad, D., Kretser, H., Lobo, A.S., Mangubhai, S., Newing, H., Pennell, K., Raj, S., Tilley, A., Williams, H., Peckham, S.H., 2023. Why human rights matter for marine conservation. *Frontiers in Marine Science*. 10:1089154. doi: 10.3389/fmars.2023.1089154
- UN Human Rights Procedures, 2018. Framework principles on human rights and the environment. The main human rights obligations relating to the enjoyment of a safe, clean, healthy and sustainable environment.
- UN Women, 2021. Diverse SOGIESC Rapid Assessment Tool. To Assess Diverse SOGIESC Inclusion Results In Humanitarian Contexts. UN Women, Suva.

Annexe 1. Checklist : questions et suggestions pour guider l'analyse GEDSI

Les questions ci-dessous sont adaptées de la publication de Mangubhai et Cowley (2021).

Renforcement des capacités individuelles



Décrire la structure de la population engagée dans des activités ayant un lien avec les SfN ou susceptibles d'être impactées par celles-ci, avec une ventilation par sexe, âge, appartenance ethnique et autres catégories sociales pertinentes.



En matière de SfN, quel rôle jouent les différentes personnes et les différents groupes au sein de leur communauté ou des couches de la société (répartis en fonction du sexe, de l'âge, de l'appartenance ethnique et d'autres catégories sociales pertinentes) ?



Quelles sont les savoirs, les compétences et les pratiques traditionnelles dont disposent et qu'utilisent les différentes personnes et les différents groupes sociaux ? Quelles sont les savoirs, les compétences et les pratiques reconnues ? Qui sont les personnes qui disposent d'un accès limité aux savoirs reconnus ?



Qui détient les différents types de droits d'usage, de propriété et de pouvoir de décision sur les ressources naturelles ?



En quoi les changements environnementaux et économiques affectant les ressources naturelles risquent-ils de se répercuter sur les femmes et les hommes issus des différentes couches de la société ? Les impacts probables seront-ils différents selon les groupes sociaux concernés ?



Dans quelle mesure les femmes et les hommes des différentes couches de la population ont-ils accès aux ressources et aux technologies permettant d'exploiter efficacement les ressources naturelles, et dans quelle mesure exercent-ils un contrôle sur ces ressources ?



L'accès à une éducation et à une formation est-il le même pour tous ou varie-t-il au sein des communautés ? Qui en est exclu ?



Quels sont les aspects positifs de la SfN proposée, du point de vue des femmes, des hommes et d'autres groupes sociaux de la collectivité ?



Quel est le degré de dépendance des différents groupes à l'égard des ressources naturelles, en termes d'alimentation et/ou de moyens de subsistance ?

La SfN présente-t-elle d'autres bénéfices, sociaux ou culturels ?



Evolution des relations



Des inégalités ont-elles été constatées dans l'accès aux ressources (terres, zones de pêche, équipements, informations, formation, etc.) concernant les activités susceptibles d'avoir un impact sur la SfN ?



Existe-t-il des inégalités dans la répartition des bénéfices des activités fondées sur la nature et des SfN ? Si oui, est-il possible de favoriser un partage équitable de ces bénéfices ?



Au sein des ménages, de quelle manière les décisions financières sont-elles prises en matière de moyens de subsistance liés aux SfN ?



En quoi les changements prévus par la SfN proposée affecteront-ils les relations entre les femmes et les hommes, ainsi que les autres relations sociales ? Pourraient-ils aggraver les phénomènes d'exclusion sociale dont peuvent souffrir les femmes ou d'autres groupes ?



La SfN aura-t-elle le potentiel de transformer positivement les situations d'inégalité en réduisant l'exclusion et en conduisant à des résultats équitables au sein des communautés ?

Transformation des structures



Quelles sont les organisations impliquées dans la gestion des ressources naturelles en rapport avec la SfN proposée (par exemple, les autorités locales, les organismes régionaux responsables de la pêche, les instances dirigeantes de la communauté) ?



Quelle est la composition sociale de ces instances dirigeantes (répartie par sexe, âge, appartenance ethnique et autres catégories sociales pertinentes) ? Qui en est exclu ?



Quels sont les processus décisionnels de ces instances ? Les femmes et les autres groupes potentiellement exclus socialement sont-ils en mesure de prendre part efficacement aux débats, ou les perspectives des hommes plus âgés prédominent-elles ? Qui est exclu ?



Les femmes, les jeunes et les autres groupes potentiellement exclus socialement sont-ils satisfaits du processus décisionnel ? Pensent-ils que certaines choses devraient être traitées différemment ?



Quel impact les changements proposés par la SfN peuvent-ils avoir sur les différentes couches de la population ? (Prendre en compte les activités réalisées, le temps consacré à ces activités, la charge de travail, les modes d'utilisation, la productivité, les retombées financières, les avantages nutritionnels, l'accès aux ressources productives et le contrôle de ces dernières, etc.)



Développé par le Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

SPREP
PO Box 240, Apia, Samoa
Téléphone : +685 21929
Email : sprep@sprep.org
Site web : www.sprep.org

© Programme régional océanien de l'environnement (PROE) 2024